

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2176

présenté par  
M. Berta, rapporteur

-----

### ARTICLE 14

À la seconde phrase de l'alinéa 16, substituer au mot :

« après »

les mots :

« qui suit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.